

DOSSIER MÉCÉNAT

Pour la **R**estauration **I**ntégrale de
L'**A**bbaye de **M**arcilhac-sur-**C**élé



2018 / 2019

Présentation

L'Association de l'Église Saint Pierre de Marcilhac œuvre pour la restauration intégrale de l'Abbaye de Marcilhac-sur-Célé. A la fois sur les plans spirituels et culturels que patrimoniaux.

Construit au XII^{ème} siècle, le monument vivra à travers l'histoire puissance et prospérité lorsqu'il est le **sanctuaire marial de Rocamadour**, destructions et pertes lors des attaques de la **guerre de cent ans** et des **guerres de religions**, une période d'espoir et de renouveau lors de la **restauration partielle** de l'édifice lancée en **1417 par la famille Hébrard de Saint Sulpice** et finalement une déchéance lorsque l'**église** devient **paroissiale** car les moines n'ayant plus de dortoirs se sécularisent.

C'est en 1906 que l'Abbaye sera classée **Monument Historique** et depuis, la municipalité ainsi que de nombreuses associations se battent pour la restauration patrimoniale de ce joyau.

Menée par son président, M. Philippe Fabre-Falret et ses neufs membres administratifs, l'AESM¹ a participé à différents projets pour mettre en avant l'Abbaye. Une première réussite en 2014, **faire venir des bénévoles** à l'Abbaye et y organiser des offices, des visites guidées et des opérations nettoyages. Grâce au Père Guillaume Soury-Lavergne et son **saut en parachute**, un **orgue** sera acquis en 2015, suite aux dons de près de 900 donateurs pour ce défi hors du commun. Puis en 2016, **le premier festival** « Marcilhac des Artistes » est lancé et permet de réunir des artistes de différents pays européens qui font don de leurs talents au profit de la restauration culturelle et patrimoniale de l'Abbaye.

Notre projet actuel est d'offrir un toit à toutes ces personnes qui œuvrent à nos côtés, sur différentes compétences, pour faire parler de l'Abbaye.

L'AESM a donc acquis une maison qui a besoin de locaux adaptés au public.

Cet « Espace de Retraites et Spiritualité » permettra d'accueillir les 150 bénévoles qui viennent à l'Abbaye en juillet et Août, mais également les centaines d'artistes qui se succèdent au cours du festival ainsi que les retraitants en mai et septembre.

Cet espace permettra à l'association de pouvoir y installer ses locaux de travail, et à terme, de proposer à la ville un accueil pèlerin. Pour cela, il est nécessaire d'effectuer **plusieurs tranches de travaux** comprenant la construction des sanitaires hommes et femmes, les dortoirs et chambres individuelles ou doubles, la cuisine équipée et enfin, un lieu de repos et de culture.

¹ Association de l'Église Saint Pierre de Marcilhac

Votre implication

En tant qu'entreprise de forte puissance économique dans le département du Lot, vous avez le pouvoir de faire avancer les choses. A la fin de l'année, une entreprise doit payer de lourdes charges à l'état, mais grâce au principe de la réduction d'impôts sur les sociétés ou de l'impôt sur le revenu, il vous est possible de réduire ce coût de 60% du montant du don effectué, (*retenu dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaire hors taxe ; avec la possibilité, en cas de dépassement de ce plafond, de reporter l'excédent au titre des cinq exercices suivants*), tout en participant à la restauration de votre patrimoine.

L'AESM² cherche à rendre ses financements durables, pour que l'association puisse être pérenne à son tour. De nombreux donateurs ont déjà participé à titre privé, certains continus chaque mois à nous aider selon leurs moyens. Aujourd'hui, c'est de vous dont nous avons besoins. Le projet de création de l'« Espace de Retraites et Spiritualité » nécessite un financement au delà des possibilités d'un donateur privé, tandis que votre entreprise, alliée à d'autres, nous permettra de réussir.

Pour un don de **30 000€** par an **sur cinq ans**, vous investiriez près de 150 000€, ce qui nous permettrait de **valider la première tranche de réhabilitation** de cet espace, mais également de continuer à donner à la municipalité pour notre participation financière annuelle en faveur de la restauration patrimoniale de l'édifice.

Faire un don pérenne à l'AESM, c'est :

- **Inscrire l'entreprise** dans une démarche de restauration du patrimoine local.
- **Vectoriser une image** de puissance économique à celle d'entreprise solidaire, impliquée et proche des consommateurs.
- **Bénéficier de l'impact médiatique** qui tourne autour de l'Abbaye depuis 4 ans.
- **Voir son logo et sa raison sociale sur toutes les communications** de l'association, tant au niveau national, qu'international. (*Turquie, Italie, Hollande...*)
- **Adhérer aux actions** mises en place pour sauvegarder la culture, la spiritualité et le patrimoine bâti.
- **Collaborer à une action citoyenne** en soutenant la municipalité, le Grand Figeac, la région Occitanie, la DRAC et toutes les petites associations qui se battent pour le renouveau de l'Abbaye.
- **Participer à la création d'un réseau de partenaires** souhaitant travailler ensemble au développement et à la sauvegarde du patrimoine local.
- **Être associé à la démarche d'exemplarité et de solidarité** instaurée par la politique actuelle. (*Loto du patrimoine*).
- **Profiter de visites privilégiées** à l'Abbaye (*gratuites*) ainsi qu'au Château de Cénevières (*5€/pers. Tarif partenaire au lieu de 8€/pers.*) pour vos employés ou comité d'entreprise.
- **Intervenir dans la promotion culturelle** du festival « Marcilhac des Artistes » au travers des discours, invitations personnalisées et apparitions sur nos supports de communication.

Synthèse du projet

QUI ?	L'Association de l'Église Saint Pierre de Marcilhac
QUOI ?	Les travaux de réhabilitation de la maison acquise par l'association et la continuité du financement de la restauration de l'Abbaye.
COMMENT ?	Par un don pérenne annuel de par exemple, 30 000€ par an sur 5 ans.
OÙ ?	A Marcilhac-sur-Célé
QUAND ?	De 2018 à 2019
POURQUOI ?	Pour pérenniser les activités de l'Abbaye par : <ul style="list-style-type: none">- l'accueil des bénévoles pour la promotion du lieu- l'accueil des artistes pour le développement culturel- l'accueil des retraitants pour la vie spirituelle qu'offre l'Abbaye
COMBIEN ?	<input type="radio"/> 30 000€ / an sur 5 ans (150 000€) <input type="radio"/> 20 000€ / an sur 5 ans (100 000€) <input type="radio"/> 10 000€ / an sur 5 ans (50 000 €)

Contact

Déléguée Générale

Virginie Diguët

Tél 07 69 46 07 79

marcilhacsurcele@gmail.com

Responsable de Mécénat

Florence Léon-Bottarelli

Tél 06 64 79 38 91

florence.leon-bottarelli@pobox.com



AESM

Place Chapou

46160 MARCILHAC-SUR-CÉLÉ

abbayedemarcilhac.com

